

**COMPTE RENDU
REUNION DES DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL
DE L'AADCSA
en date du 20 JUIN 2019**

ETAIENT PRÉSENTS :

Direction : M. BERNIER Dominique

Déléguées du personnel titulaires :

Mme CHOTARD OLIVIER Corinne
Mme CONTOUX Alexandra
Mme LABUSSIÈRE Martine
Mme LAPRUGNE Josette
Mme LESPINASSE Johanna
Mme PONS Isabelle
Mme RIFFARD Yrène

ETAIENT EXCUSEES :

Déléguée du personnel titulaire :

Mme DIAZ Murielle

Déléguée du personnel suppléante :

I – MOUVEMENTS DU PERSONNEL

La liste des mouvements du personnel concernant le mois de MAI 2019 est remise par M. BERNIER.

Au 31 mai, nous dénombrons 472 salariés (415 en CDI et 57 en CDD).

II – CONTRATS INFÉRIEURS A 70 HEURES

La liste des contrats inférieurs à 70 heures relative à la situation au 31 mai 2019 est remise par M. BERNIER.

III – DOSSIER D’INAPTITUDE : RETOUR SUR LA CONSULTATION PAR MAIL DU 3 JUIN 2019

Comme évoqué lors de la dernière réunion, l’avis des Délégués du Personnel a été sollicité par mail le 3 juin, dans le cadre d’un dossier d’inaptitude :

- Mme L., aide soignante sur l’antenne de Lurcy Lévis, en CDI depuis octobre 2012, et est en arrêt de travail depuis le 21/10/2016. Son poste et les conditions de travail ont fait l’objet d’une étude par le médecin du travail le 17/04/2019 à la suite d’un échange avec l’employeur le 02/04/2019. Le médecin lors de la visite du 15 mai 2019 a déclaré la salariée inapte avec les commentaires suivants : « *Inapte au poste d’aide soignante. Serait apte sur un poste type « administratif » (gestion de plannings, comptabilité, formation, …) sur un temps partiel, les après midis* ».

Il a été précisé que cette salariée a été sollicitée pour informations complémentaires sur sa formation, son expérience professionnelle et d’autre part, différentes entreprises extérieures en proximité avec son lieu de résidence ont été interrogées sur leurs possibilités de proposer des postes.

En interne, aucun poste ne peut lui être proposé (cf mouvements du personnel) et les retours des entreprises sollicitées sont négatifs.

Pour information, cette démarche s’est finalisée par un entretien de licenciement le 14 juin 2019.

III – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

➔ Les Délégués du Personnel informent M. BERNIER que Mme LAPRUGNE a été désignée pour représenter cette instance sociale lors de l’Assemblée Générale de l’association qui aura lieu le lundi 1^{er} juillet à 14 h 00 à St Pourçain sur Sioule.

➔ Planning réunions 2^{ème} semestre 2019 : il est arrêté le calendrier suivant :

- **Jeudi 18 juillet 2019 à 9 h 30**
- **Mardi 13 août 2019 à 9 h 30**
- **Mardi 24 septembre 2019 à 9 h 30**
- **Jeudi 24 octobre 2019 à 9 h 30**

Les réunions de novembre et décembre 2019 seront fixées ultérieurement au vu des élections à venir et de la mise en place du CSE.

La prochaine réunion est fixée au :

JEUDI 18 JUILLET 2019 à 9 h 30

Moulins, le 21 juin 2019